



Ville de
Fossambault
sur-le-Lac

Membre de la
M.R.C.
de la Jacques-Cartier

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
28 MAI 2018 – 18 H 30
SALLE COMMUNAUTAIRE LE BIVOUC

ORDRE DU JOUR

1. **CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
2. **ORDRE DU JOUR**
 - 2.1. Adoption de l'ordre du jour
3. **AFFAIRES COURANTES**
 - 3.1 Avis de motion / Règlement numéro 11930-2019 décrétant un emprunt de 3 326 800 \$ concernant la construction d'un nouveau centre communautaire
 - 3.2 Dépôt du projet de Règlement numéro 11930-2019 décrétant un emprunt de 3 326 800 \$ concernant la construction d'un nouveau centre communautaire
 - 3.3 Avis de motion / Règlement numéro 11940-2019 décrétant un emprunt maximal de 2 450 000 \$ pour la réfection de l'infrastructure, des conduites d'égout domestique, d'aqueduc et de pluvial de la rue des Dériveurs et d'une partie de la rue Gingras, ainsi qu'une section de la piste multifonctionnelle
 - 3.4 Dépôt du projet de Règlement numéro 11940-2019 décrétant un emprunt maximal de 2 450 000 \$ pour la réfection de l'infrastructure, des conduites d'égout domestique, d'aqueduc et de pluvial de la rue des Dériveurs et d'une partie de la rue Gingras, ainsi qu'une section de la piste multifonctionnelle
 - 3.5 Honoraires professionnels supplémentaires / Centre communautaire / Gilles Laflamme, architecte inc.
 - 3.6 Achat d'une action au Domaine Fossambault
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Jacques Arsenault

Jacques Arsenault, CRHA
Directeur général et greffier